



# Procès-Verbal du Conseil Municipal du 06 avril 2023

Le jeudi six avril de l'an deux mille vingt-trois, à 18h00 le Conseil Municipal de Branne régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Marie-Christine FAURE, Maire.

**Présents :**

Mme Marie-Christine FAURE, Mr Olivier JONQUIERE, Mr Eric NICOINE, Mme Véronique PARSAT, Mme Laetitia GUEDES-FERNANDES, Mme Estelle BARAT, Mme Isabelle HENRY, Mme Marie-José HOUDRY, Mr Philippe SARRAUTE, Mr Léo GERVILLE-REACHE, Mr Stéphane COLOZZI.

**Pouvoirs :** Mme Ana MIRADA à Mr Philippe SARRAUTE

Mr Didier GODFROY à Mr Stéphane COLOZZI,

Mr Pascal OLIVARES à Mr Olivier JONQUIERE,

Mr Serge Maugey à Mme Marie-José HOUDRY,

A été désignée secrétaire de séance : Mme Laetitia GUEDES-FERNANDES

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 00 et constate que le quorum est atteint.

Madame le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 27/03/2023.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

**Ordre du jour :**

2023060401 - Délibération Compte de gestion 2022

2023060402 - Délibération Compte administratif 2022

202306040201 - Délibération tableau compte administratif 2022

2023060403- Délibération Affectation du résultat 2022

2023060404 - Délibération 3 taxes 2023

2023060405 - Délibération Budget Primitif 2023

2023060406 - Questions diverses

## 2023060401 Délibération Compte de Gestion

### Présentation du Compte de Gestion

Pour	Contre	Sens du Vote
Marie-Christine FAURE Eric NICOINE Laetitia GUEDES- FERNANDES Véronique PARSAT Olivier JONQUIERE Estelle BARAT Isabelle HENRY Léo GERVILLE-REACHE Philippe SARRAUTE Serge MAUGEY Stéphane COLOZZI Didier GODFROY Pascal OLIVARES Marie-José HOUDRY	Ana MIRADA	Pour : 14 Contre 1  La décision 2023060401 est adoptée à la majorité

## 2023060402 et 202306040201 Délibération compte administratif et tableau compte administratif 2022

### Présentation du Compte Administratif et Tableau de Compte Administratif.

Pour	Contre	Sens du Vote
Marie-Christine FAURE Eric NICOINE Laetitia GUEDES- FERNANDES Véronique PARSAT Olivier JONQUIERE Estelle BARAT Isabelle HENRY Léo GERVILLE-REACHE Philippe SARRAUTE Serge MAUGEY Stéphane COLOZZI Didier GODFROY Pascal OLIVARES Marie-José HOUDRY	Ana MIRADA	Pour : 14 Contre 1  La décision 202306040201 est adoptée à la majorité

## 2023060403 Délibération Affectation du résultat 2022

Accusé de réception en préfecture  
033-213300718-20230609-06042023-AR  
Date de télétransmission : 09/06/2023  
Date de réception préfecture : 09/06/2023

Présentation de l'affectation du Résultat.

Pour	Contre	Sens du Vote
Marie-Christine FAURE Eric NICOINE Laetitia GUEDES- FERNANDES Véronique PARSAT Olivier JONQUIERE Estelle BARAT Isabelle HENRY Léo GERVILLE-REACHE Philippe SARRAUTE Serge MAUGEY Stéphane COLOZZI Didier GODFROY Pascal OLIVARES Marie-José HOUDRY	Ana MIRADA	Pour : 14 Contre 1  La décision <b>2023060403</b> est adoptée à la majorité

**2023060404 Délibération 3 taxes 2023**

Mme le Maire informe qu'à la suite d'une réunion de travail, il est proposé de ne pas augmenter les taux.

Pour	Abstention	Sens du Vote
Marie-Christine FAURE Eric NICOINE Laetitia GUEDES- FERNANDES Véronique PARSAT Olivier JONQUIERE Estelle BARAT Isabelle HENRY Léo GERVILLE-REACHE Philippe SARRAUTE Serge MAUGEY Stéphane COLOZZI Didier GODFROY Pascal OLIVARES Marie-José HOUDRY	Ana MIRADA	Pour : 14 abstention 1  La décision <b>2023060404</b> est adoptée à la majorité

## 2023060405 Délibération Budgets Primitif 2023

### Présentation Budget Primitif 2023

Pour	contre	Sens du Vote
Marie-Christine FAURE Eric NICOINE Laetitia GUEDES- FERNANDES Véronique PARSAT Olivier JONQUIERE Estelle BARAT Isabelle HENRY Léo GERVILLE-REACHE Philippe SARRAUTE Serge MAUGEY Stéphane COLOZZI Didier GODFROY Pascal OLIVARES Marie-José HOUDRY	Ana MIRADA Stéphane COLOZZI Serge MAUGEY Philippe SARRAUZE Marie-José HOUDRY Didier GODFROY	Pour : 9 contre 6  La décision <b>2023060405</b> est adoptée à la majorité

Mme le Maire présente les subventions proposées aux associations travaillées en réunion d'équipe.

Mr Stéphane COLOZZI demande à revoir la subvention pour l'association du hand-ball. Il lui est précisé que ce dossier a été travaillé lors d'une réunion d'équipe à laquelle il était absent. L'étude de ces subventions ne sera pas de nouveau analysée et s'établit comme suit :

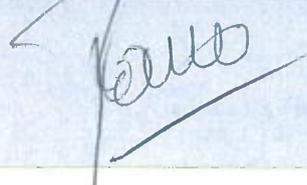
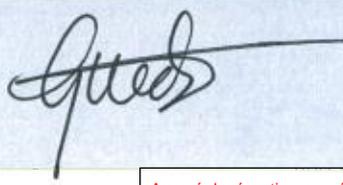
ARES 500 euros  
AUTOMNE JOYEUX 200 euros  
CLUB FOOT 1000 euros  
CLUB HAND 1000 euros  
JEUNE SAPEUR POMPIER 250 euros  
FAB 500 euros

FNACA 100 euros  
CLUB DE GYM 100 euros  
CLUB DE JUDO 200 euros  
CLUB PING PONG 1000euros  
TUTTI 500 euros  
ODYSSEE 350 euros

### 2023060406 Questions diverses

Mr Eric NICOINE informe qu'il organisera une commission avec 6 élus maximum pour étudier les devis reçus pour illuminations de Noël.

La séance est levée à 19h22

Signature du Maire	Signature Secrétaire de Séance
	

Accusé de réception en préfecture  
033-213300718-20230609-06042023-AR  
Date de télétransmission : 09/06/2023  
Date de réception préfecture : 09/06/2023